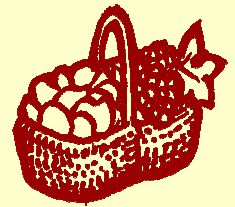


Traivarses

2013 (4)



Bulletin de liaison de l'association « **Langues de Bourgogne** » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

Cré louvérou !

Notre Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne vient de traverser une période difficile. Peut-être en avez-vous eu quelques échos ? Il ne m'appartient pas de rentrer dans les détails mais je dois néanmoins vous informer de l'essentiel. Des problèmes structurels et financiers ont conduit la mpo à réduire son personnel cet été. Les salariés concernés étant jeunes, compétents et motivés, je vous laisse imaginer la difficulté de la situation.

Je tiens à saluer ici notre Vice-Président (et Président de la mpo) Jean-Luc Debard qui a courageusement fait face en cette période difficile.

Je vous rassure tout de suite : si notre maison tangué un peu elle ne coule pas. L'essentiel est sauf - **à savoir notre Centre de documentation** - et, dès septembre, un groupe se met en place pour travailler à la refondation de l'édifice et à un projet viable pour 2014.

Ces difficultés ayant, à première vue, peu d'incidences sur « **Langues de Bourgogne** » - sauf sur notre projet « **Noëis bourguignons** » - , nous pourrions considérer qu'elles nous concernent peu.

Je pense tout au contraire que l'existence, la reconnaissance et le développement la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne est le cœur de toute action sérieuse en faveur du Patrimoine Immatériel régional et qu'il est donc essentiel que chacune des associations partenaires, que chacun de ses adhérents et des ses usagers en prennent la pleine mesure.

La parole et la mémoire des hommes méritent respect. La sauvegarde, la valorisation de ce patrimoine commun est une affaire sérieuse qui implique une rigueur et un professionnalisme que les seules épaules bénévoles ne sauraient porter.

Comme Président de « **Langues de Bourgogne** » il est de mon devoir de prendre activement part, aux côtés de Jean-Luc, à la refondation annoncée.

En conséquence je ne pourrai pas assurer la réalisation d'un bulletin aussi copieux que les précédents. Je vous prie de m'en excuser. Ce n'est pourtant pas la matière qui manque : il se passe plein de choses un peu partout. Je limiterai donc les pages qui suivent aux informations qui impactent directement notre association.

Je compte sur votre compréhension et en l'engagement de chacun pour que vivent la mpo et les langues et patois de Bourgogne

I vons bin en chaivi, cré louvérou !

Pierre Léger,
Le Piarre,

Quoé d'neu à LdB ?

14 septembre 2013
Journée du Patrimoine ORAL

Après-midi « **Langues de Bourgogne** » gratuit et ouvert à tous

15h - Visite - découverte des « **Langues de Bourgogne** »
16h - Causerie-conférence
« **La Pulsaye et le poyaudin en Bourgogne** »
par Benjamin Massot (Linguiste)
17h30 - Chansons, contes et lectures
en langues de Bourgogne

Soirée « **Concert** »

20h30 - Concert
« **Têtes de Chien** »

Anost 71
Maison du patrimoine oral - 03 85 82 77 00

Quoé d'neu à LdB ?

Samedi 14 décembre 2013

**Grande
Voeillie de Noëi
en langues de Bougogne
20h30**

Anost (71)

***Noëis bourguignons
Histoères de Noëi
Chantous, vionnous...***

(Programme détaillé en préparation)

Quoé d'neu à LdB ?

Grande Voellie de Noëi

Nous avons décidé de réduire la voilure de notre projet « *Noëis Borguignons* ».

Les difficultés de la Maison du Patrimoine Oral (que j'évoque dans l'éditorial) ont entraîné le départ de son Directeur, Guillaume Labois. Or ce dernier assurait le lien avec les chorales sollicitées pour ce projet... Reprendre le flambeau bénévolement en si peu de temps était impossible. De plus, en nous quittant, Guillaume nous a informé de l'impossibilité de mobiliser les finances (pourtant annoncées par la Direction régionale des Affaires Culturelles). Période de crise oblige !

Il nous a cependant semblé impossible d'abandonner tout à fait un si beau projet.

Le faire aurait été particulièrement désobligeant pour les chorales impliquées.

La seule solution était donc de **l'adapter en fonction du possible et avec nos modestes moyens.**

Sachant qu'une suite pourrait peut-être s'envisager en 2014 voici ce que nous avons décidé pour l'instant :

Au lieu de la cathédrale d'Autun le concert aura lieu à l'église d'Anost (à défaut à la salle des fêtes d'Anost).

Au lieu d'un enregistrement en studio une prise de son sera faite pendant le concert.

Au lieu de six ou sept chorales prévues il n'y en aura qu'une (ou deux ?).

Fort heureusement l'appel que j'ai lancé à une poignée de talentueux membres de notre association a été entendu et c'est **un concert complet et de qualité que nous pourrons présenter.**

Le programme n'est pas tout à fait bouclé mais, dès aujourd'hui, je compte sur vous tous pour assurer le succès de cette **Grande Voellie de Noëi** le Samedi 14 décembre.

**Cré louvérou !
I vons en veni ài bout !**

Le Piarre

Adhérer et soutenir

« Langues de Bourgogne »

c'est défendre et valoriser un patrimoine régional

précieux : le patrimoine des mots.

*Des grands crus de mots qui tiennent
en bouche et au cœur !*

langues que viront !

langues que vivent !

Traivarses,

bulletin interne de l'association « **Langues de Bourgogne** »
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne (71550 Anost).
Septembre 2013 / Dépôt légal / 4e trimestre 2013

Président d'honneur : Professeur **Gérard TAVERDET**

Président : **Pierre LEGER**, 14, rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand (03 85 44 20 68 / pplc.leger@sfr.fr)

Vice-présidente : **Chantale GAUTHIER** (Bresse)

Vice-présidente : **Jeanne DEMOLIS** (Morvan)

Vice-président : **Jean-Luc DEBARD** (Auxois)

Secrétaire : **Gilles BAROT** (Auxois)

Secrétaire-adjoint : **Jean-Claude ROUARD** (Morvan)

Trésorier : **Christian LAGRANGE** (Bresse)

Trésorière-adjointe : **Régine PERRUCHOT** (Morvan)

langues que viront ! langues que vivent !

I vos beille moun aidhésion !

Nom Prénom:.....

Adresse :

Tél : Courriel :@.....

adhère à l'association « **Langues de Bourgogne** »

et verse la cotisation de 10 €

Fait le2013 à

Signature :

Les chèques à l'ordre de « **Langues de Bourgogne** »
peuvent être adressés

soit à « **Langues de Bourgogne** » mpo La Cure 71550 Anost

soit directement au Trésorier :

Christian LAGRANGE
Chemin de l'Oasis 71240 Varennes-le-Grand



Quoé d'neu à LdB ?

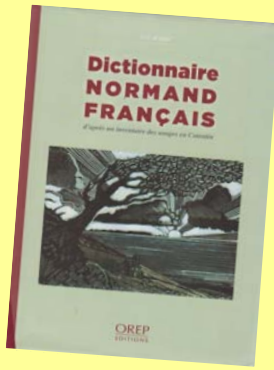
Pour ceux qui réfléchissent et travaillent sur les question d'écriture et de graphie voici ce qu'écrit Eric Marie dans son remarquable **Dictionnaire Normand Français** :

« Toute langue qui veut accéder à l'écriture doit savoir se doter d'un système graphique cohérent, commun à ceux qui veulent communiquer par ce moyen, et si possible simple et pratique pour devenir usuel.

Il n'est pas pensable, il n'est surtout pas souhaitable que chacun recoure à son propre système de conventions ou pire à une absence de conventions. Il est difficile de s'y reconnaître si chacun écrit différemment la même chose et, à plus forte raison, si une personne l'écrit elle-même de plusieurs manières différentes au cours d'un seul texte.

Passer de l'oral à l'écrit ne consiste pas non plus à transcrire phonétiquement et "musicalement" sur le papier (ou tout autre support graphique) les variations, les intonations et le débit de la voix (on possède pour ce faire des moyens techniques plus appropriés et plus fiables). Il faut savoir éviter les excès d'apostrophes et de lettres euphoniques qui, cherchant à rester fidèles à l'oral, ne font finalement que le défigurer encore plus. [...] »

Dictionnaire Normand Français de Eric Marie (OREP Editions) (460 pages /46 €)
(Ouvrage disponible à la Maison du Patrimoine Oral)



Au blog bourguignons !



Olivier Chambosse

Tous les adhérents de Langues de Bourgogne qui sont intéressés par l'écriture du patois peuvent se rendre sur le blog <http://www.patois-charolais-brionnais.org/>
Olivier Chambosse et ses amis conduisent un travail de grande qualité et de nature à alimenter une réflexion globale pour l'ensemble de la Bourgogne que nous pourrons partager lors de nos 2e Rencontres en juin 2014. Au blog bourguignons ! (P.L.)

Quoé d'neu vés vos ?

21 Les Raibâcheres du Bochet
2e mercredi du mois à 20h
Prochaine séance Mercredi 11 septembre à Meilly-sur-Rouvres
Renseignements : gillesbarot@yahoo.fr

71 Les ateliers patois du Sud-Chalonnais
3e lundi du mois à 20h
Prochaine séance lundi 16 septembre à Varennes-le-Grand
Renseignements 03 85 44 20 68 pplc.leger@sfr.fr

58 Atelier du patois du Centre social de Montsauche
Les vendredis de 19h à 20h30 tous les quinze jours
Renseignements : Régine Perruchot 03 86 84 52 52

71 la Mémoire de Sornay
Ateliers : patois - traditions. Ouverts à tous.
Se renseigner auprès du président : 06 87 18 30 91

21 Atelier de patois du club du temps libre de Saulieu
Les jeudis une fois tous les quinze jours de 20 heures à 22 h 30
au Centre Social de Saulieu
Responsable : Jean Morin – 06 71 56 96 22

71 Atelier patois d'Épinac
Se réunit les jeudis
Responsable : Edmond Gaudiau

71 Cardzot de Sivignon
Atelier le deuxième jeudi de chaque mois
Responsable : Olivier Chambosse

58 Atelier patois de Lormes
Responsable : Jeanne Démolis

Ce bulletin est ouvert à tous les ateliers et à toutes les personnes qui souhaitent partager des informations relatives aux langues et patois de Bourgogne. De même le site Internet de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne peut relayer en ligne vos dates d'atelier, réunions, spectacles ...etc. Il suffit de remplir un formulaire téléchargeable sur le site. Les anciens numéros de Traivarses peuvent également être téléchargés sur ce site <http://www.mpo-bourgogne.org/> onglet Langues de Bourgogne

Chu l'aiginda LdB

Samedi 14 septembre 15 h (mpo / Anost / 71) *Journée du Patrimoine Oral / Conférence de Benjamin Massot*

Dimanche 6 octobre (Melle / 79) *Assemblée Générale de Défense et Promotion des Langues d'Oïl (DPLLO)*

Samedi 14 décembre 20h30 (Anost / 71) *Grande Voellie de Noël*

Du lundi 27 au mercredi 29 janvier 2014 (Université / Dijon / 21) : *Colloque International / Ethnographies plurielles / Restitution et diffusion des données d'enquête*

Juin 2014 (Sud Chalonnais / Date et lieu à préciser) *2e Rencontres Amicales des Langues et patois de Bourgogne/ Comment écrire nos langues en Bourgogne ?*

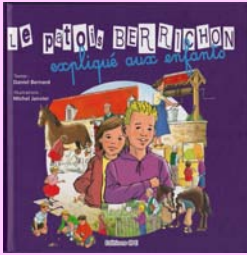
Le Conseil d'Administration de Langues de Bourgogne se réunira Samedi 14 décembre à 10h (mpo / Anost)

Assemblée Générale de Langues de Bourgogne (date et lieu à fixer au printemps 2014)

**2e RENCONTRE AMICALE
DES LANGUES & PATOIS
DE BOURGOGNE**
dans le Sud Chalonnais
Juin 2014
Date et lieu à préciser
*Comment lire et écrire
nos langues de Bourgogne ?*



Quoé d'neu à lai *Maïon* du *Patimoène* ?

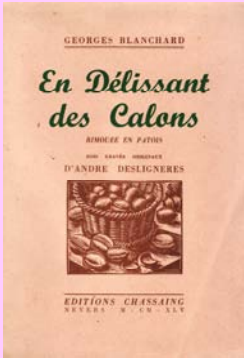
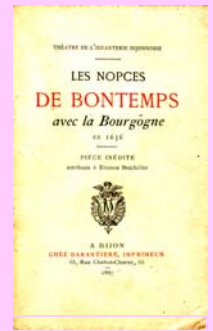


Le patois berrichon expliqué aux enfants

Ce CD est tout récent. Ne pourrait-il pas s'envisager un équivalent en Bourgogne ?

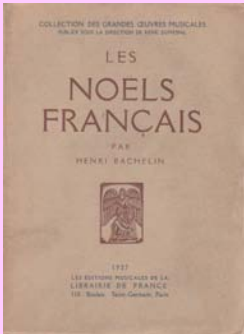
Les nopces de Bontemps avec la Bourgogne

Ce petit fascicule (édité de 1887 à Dijon) trouvé cet été chez un bouquiniste d'Auntun est attribué à un certain Etienne Bréchillet signalé comme « *l'un des meilleurs poète patoisant de l'époque* ». Il s'agit d'une petite pièce de théâtre dont l'édition originale daterait de de 1636. Elle était jouée par le Théâtre de l'infanterie Dijonnaise. Deux personnages s'y expriment en bourguignon. (49 pages)



En Délissant les Calons de Georges Blanchard (Ed. Chassain / 1956)

La poésie nivernaise de Georges Blanchard ne manque pas de charme. Mise en musique elle fournirait de belles pièces pour interprètes en mal de répertoire. La langue de Blanchard n'est pas précisément bourguignonne et se rattache aux parlers du Centre (Berry, Bourbonnais, Nivernais). Moins caustiques et plus rustiques que ceux Gaston Couté les poèmes de Blanchard ne manquent pas d'humour et d'humanisme. Jugez-en. (170 pages)



Les Noël Français d'Henri Bachelin (Ed. Musicales de la Librairie de France / Paris / 1927).

L'écrivain de Lormes (58) est plus connu pour ses roman. Dans cet essai - où il n'évoque que rapidement les Noël bourguignons - Bachelin étudie un genre littéraire à mi-chemin entre les productions populaires et religieuses.

SI LES P'TITS OUEYEAUX N' CHANTINT PUS !

Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus,
Si l' grand Patron les fasait taire,
Qoué don qu' dévinrnt su la Terre
Les rimailleux et les mal-drus ?
Qui don qu' mettrait d' la fantaisie
Choux les rabât'leux d' poésie,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

Si les bouchues et les talus
N'avint pus d' louébris ni d' mésanges
Pou nous donner les r'frains qu' les anges
Composent la-haut, gras, joufflus ;
Qui don, qui don qu' nous f'rait counnaîte
Les chansons qué l' bonheur fait naîte,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

Au miyeu des bruits trop counnus
Des moteurs, des pistons, des bielles,
Qui don qu' mettrait pou les joueux d' vieilles
Des airs sous les douégts biscornus,
Et qui don qu'enfèl'rait la panse
Du flûtiau qu' fait tonner la danse,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

Les grands boués aux taillis touffus
Sans l' pinson et sa pinsounette,
Sans l' rossignol, sans chansounette,
Sans groux marle aux argots crochus,
S'rint coumme un curé sans cantique,
Coumme én' opéra sans musique,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus !

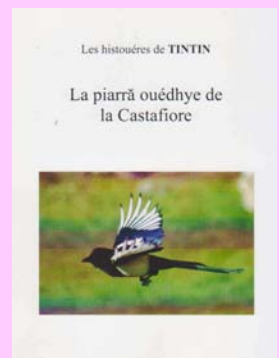
Sans passiaux rageux et goulus,
Eguérnant, quant' yeux panse est pleine
En s'éparpillant su la plaine
Cris, piaill'ments et gais lanturlus,
A qoué qu' rêv'rait, d'avant la charrue,
L' bœu moins fou qué l' chéveau qui rue,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

Quant' su les âbr's aux bras ralus
Les borgeons verts montrent yeux tête,
Qui don qu'annone'rait, l' cœur en fête,
Qu' les biaux jours, enfin sont r'venus ?
Et qui don saoul'rait d' ritournelles
Les amoureux et les fumelles,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

Qui don qu' f'rait danser les dahus
Dans l' petit coin d' çarvelle où l' rêve
Appourte à tous un moumment d' trêve
En s' moquant des urluberlus ?
Qui don qu' f'rait oublier au monde
Qu' la bétie aujourd'hui l'inonde,
Si les p'tits ouéyiaux n' chantint pus ?

La piarrâ ouédhye de la Castafiore

Ce travail de Gérard Taverdet (à usage rigoureusement privé, à ce jour) est une traduction des Bijoux de la Castafiore dans la langue de la Bresse louhannaise. (71 pages)



Redéfinir une politique publique en faveur des langues et de la pluralité linguistique interne

Ce rapport présenté à la Ministre Aurélie Filippetti en juillet peut être téléchargé sur le site du Ministère de la Culture. Quelles suites seront données aux préconisations formulées ? Une étude sur la vitalité des langues ? Une Loi ? Une nouvelle compétence donnée aux régions ? Il n'y a plus qu'à attendre ce que décidera le gouvernement. En tous cas la ratification de la Charte européennes des langues ne semble pas à l'ordre du jour pour l'instant. (104 pages)

